

Urbanisme à Chaville

Quatre associations et un collectif vous informent, vous alertent

Information n°3 : Novembre 2023

DANGER POLLUTION !

50 rue Alexis Maneyrol : un terrain communal qui accueille tennis, squash, salles pour associations, le Nova Club...

En projet (jusqu'à nouvel ordre) : une cuisine centrale bio pour les écoles ou des immeubles résidentiels ? Dans les deux cas, disparition des salles pour associations, du club de squash et peut-être du Nova Club !

Encore des équipements communaux utilisés par tous les Chavillois qui disparaissent !!

2015 : Un premier projet d'immeubles de logements, une crèche..., avec un permis de construire signé en 2015, puis annulé par M. le Maire en mars 2020 juste avant les élections municipales. Pour ce projet initial, une analyse des risques sanitaires avait été réalisée en 2015, mais bien gardée secrète jusqu'à tout dernièrement, en raison sans doute de l'insistance de l'Association CVB à la réclamer. Que trouve-t-on dans cette analyse ? « *site classé ICPE= peut présenter des impacts en matière de pollution et des dangers pour l'environnement ; présence d'arsenic de nickel en teneurs supérieures aux valeurs de référence ; présence d'hydrocarbure ; traces de solvants chlorés, chrome nickel, plomb...* »

Une analyse très claire mais absolument pas adaptée à la faisabilité d'une « cuisine centrale bio » pour les écoles ! L'analyse n'est donc valable que pour le premier projet de logements !

2023 : On évoque une **cuisine centrale, idée à laquelle nous n'avons jamais été opposés de principe, ... Pourquoi pas, donc, mais si ce nouveau projet a vraiment quelque substance, M. le Maire, communiquez en priorité les analyses des risques sanitaires qui autorisent une cuisine centrale bio**, l'étude d'impact, le budget de fonctionnement avec le personnel, une proposition de maintien des salles pour associations et du club de squash, ce que nous avons préconisé en proposant de localiser la cuisine au rez-de-chaussée du bâtiment actuel et le squash et les associations à l'étage ! Et engagez-vous à poursuivre ce nouveau projet quelles que soient les circonstances !

Sans réponses claires de votre part, les Chavillois se poseront en effet légitimement la question de savoir si vous avez l'idée de revenir à un projet immobilier avec la Cogedim qui, à notre connaissance, n'a pas été indemnisée pour le travail réalisé en 2015 (400.000 € ?).

Le permis de démolir que vous venez de signer pourrait servir quel que soit le projet final ; d'ailleurs, il fait déjà l'objet de deux recours. Nous ne doutons pas que vous saurez apporter à nos questions des réponses susceptibles de convaincre les Chavillois sur vos intentions sur ce projet.



Le Parisien 6 novembre 2023

Une cuisine centrale uniquement pour Chaville, faute de rentabilité, ne risque pas d'intéresser un prestataire extérieur, sauf si la collectivité devait faire un gros effort financier pérenne. L'autre option est que la ville prenne à sa charge l'investissement et la gestion du personnel, ce qui ne correspond pas aux moyens financiers affichés par votre municipalité. Comment les coûts ont-ils été évalués de manière à ce qu'ils ne servent pas de prétexte à l'abandon du projet ?

Contactez-nous, rejoignez-nous selon votre quartier, **adhérez**, défendons tous ensemble notre ville :

Rive Gauche : **Association CVB**, 16 rue Alexis Maneyrol, association.cvb@gmail.com

Rive Droite : **Association Les Petits Bois**, 5 bis avenue Sainte Marie, association.lespetitsbois@gmail.com

Quartier Mairie : **Association Parc Lefebvre**, 7 boulevard de la République, parc-lefebvre92@orange.fr

Coteaux RD : **Association Coteaux de Chaville Rive Droite**, 7 rue Martial Boudet, ccd92@gmail.com

Bas Chaville : **Collectif Stopbruit547**, 585 avenue Roger Salengro, stopbruit.547chaville@gmail.com